

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 25 février 2021 à 18h.

Présents en visioconférence :

M. Mourot DDEN

M. Krief conseiller municipal

M. Tassin responsable du service éducation

M. Nicot coordinateur du périscolaire

Parents élus : M. Marque, M. Bur, Mme Elie, Mme Delaval, Mme Varrault, Mme Gamon, Mme De Dianous, Mme Royer, Mme Jacquetin-Dutrievoz

Enseignants : Mme Larcher, Mme Amblard, Mme Sarret, Mme Dumas, Mme Laronze

Excusés : Mme Durand, Mme Surre, Mme Baudouin, Mme Crance, M. Thonnerieux,

ORGANISATION ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

• **Changements dans le protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire renforcé a été mis à jour le 1er février 2021, les mesures déjà mises en place restent en vigueur. Le nouveau protocole implique désormais la distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine, le port de masque « grand public » de catégorie 1 pour les personnels et les élèves, ainsi qu'une aération renforcée (quelques minutes toutes les heures en plus de l'aération déjà effectuée précédemment). Les séances de sport ne peuvent plus avoir lieu en intérieur.

Les mesures de gestion des cas contacts en cas de variant ont de nouveau été modifiées le 12 février :

« Les autorités sanitaires ont souhaité que l'apparition d'un cas de variant britannique ne déclenche plus automatiquement la fermeture de la classe compte tenu de la large circulation de ce variant sur le territoire

Elles ont également précisé les règles applicables aux personnels en cas d'apparition de trois cas confirmés dans une classe, ainsi que la conduite à tenir en cas d'apparition d'un cas confirmé ou d'un cas porteur d'un variant sud-africain ou brésilien (ou d'un cas contact partageant le foyer d'un cas confirmé porteur de ces variants). Ces évolutions sont détaillées dans les infographies disponibles ici : <https://www.education.gouv.fr/suspicion-ou-confirmation-de-cas-covid-19-ce-qu-il-faut-faire-305730> »

En ce qui concerne les tests salivaires on peut lire sur Eduscol :

« Les personnels et les élèves sont testés sur la base du volontariat. Un accord du responsable légal sera préalablement sollicité pour les mineurs. Sauf circonstances exceptionnelles relevées par les autorités sanitaires, il ne sera pas proposé de tests aux élèves de l'école primaire. »

• **Classes transplantées**

2 classes partiraient au chalet du Mézenc du 7 au 11 juin si les conditions sanitaires le permettent.

Ce sont les classes de CP de Mme Larcher et de CE1 de Mme Sarret.

D'habitude 3 classes de l'école partaient une année sur deux, mais du fait de l'annulation des départs d'automne seules 2 classes pourraient partir cette année.

M. Mourot précise que les classes transplantées sont pour l'instant interdites sine die.

• **Actions d'éducation à la citoyenneté**

• **CME : Conseil Municipal d'enfants, 4 élus de CM2 pour l'école**

La réunion de mi-mandat a eu lieu et différents projets ont été retenus, selon les commissions.

Commission sécurité : réalisation d'un tutoriel sur le harcèlement.

Commission sport : défi vidéo inter école et travail sur le skate park de St Clair

Commission environnement : ramassage des déchets et affichage sur la décomposition des déchets.

M. Krief encourage les familles à consulter le blog du CME : <https://cmecaluire.blogs.laclassed.com/>.

• **Collecte alimentaire**

Cette collecte est l'occasion de travailler à la fois l'éducation morale et civique mais aussi les mathématiques. Cette année encore des records ont été battus.

année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
masse récoltée en kg	85	71	102	155	270	285	446

• **Intervention des étudiants en santé**

2 groupes de 4 étudiants interviendront dans l'école pour travailler avec les élèves sur la thématique du sommeil et des écrans. Les interventions ont été préparées en amont par les enseignants et les étudiants en

équipe de cycle (cycle 2 : CP, CE1 et CE2, cycle 3 : CM1 et CM2). Les étudiants interviendront le mardi 16 mars pour les cycles 2, et le jeudi 18 mars pour le cycle 3.

- **Projet compost :**

Suite aux contacts donnés par Mme Varrault,, Mme Larcher a contacté différentes associations et le Grand Lyon. La mise en place reste complexe parce que l'école n'est ni un particulier, ni une entreprise. Il faudrait pour que les associations participent que ce soit une décision de toutes les écoles de la ville et de la commune.

L'ancien compost, pas accessible par les enfants, a été coupé mercredi suite au renouvellement de la demande. L'équipe en lien avec le coordonnateur travaillera le compostage des déchets alimentaires issus des goûters et retravaillera en classe sur l'analyse des déchets produits par le goûter et sur leur réduction. M. Tassin précise le fonctionnement des alchimistes la société qui récupère les déchets alimentaires sur Caluire. Dans ce type de composteur tous les déchets alimentaires sont exploités, même les déchets carnés.

- **Autre action**

- Semaine de la poésie : « dis-moi dix mots » autour de l'air
Les actions communes entre les classes ne sont pas reconductibles dans le contexte sanitaire actuel. Nous avons choisi de mener un travail commun sur la poésie. Des échanges distanciés (lecture de poèmes par visioconférence, échange de courrier poétique, création d'une œuvre commune...) auront lieu à partir du 22 mars.
- Sport :
 - Les séances de piscine sont annulées jusqu'à nouvel ordre,
 - les séances de vélo auront lieu pour les classes de CM1 et CM2 le lundi et mardi après-midi, elles seront prises en charge par les ETAPS de la piscine.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité**

- Compte-rendu de l'exercice du 2/02,
Le 2 février un exercice de confinement en cas de risques majeurs (éboulement, risques chimiques) s'est déroulé, à la fois sur le temps scolaire et périscolaire. L'exercice s'est très bien passé, même si, dans le contexte actuel, ces exercices restent anxiogènes pour certains élèves. M. Krief assure les équipes de son soutien et comprend que cela doit être difficile dans le contexte actuel.
- Exercice du 19/03
Un nouvel exercice règlementaire, PPMS intrusion avec fuite aura lieu le vendredi 19 mars. Les parents élus et le DDEN sont invités comme observateurs s'ils le souhaitent.

- **Sorties scolaires**

- Sorties prévues, sous condition :
Les classes sont encore inscrites à différents spectacles, à l'opéra, au Radiant... mais cela reste tributaire des conditions sanitaires et des règles d'ouverture des lieux culturels.
- Budget COOP
La participation demandée aux familles en début d'année sert d'habitude à financer les sorties scolaires. L'argent récolté lors de la fête de l'école servant plutôt pour les frais obligatoires (timbres, assurances, frais bancaires), les achats de matériel pédagogiques (matériel mathématiques, cordes à sauter, balles de jongle, matériel spécifique lié à un projet, livres...) et les achats de fonctionnements.
Cette année nous n'avons pas eu d'entrée liée à la fête d'école de juin 2020, mais nos dépenses sont moindres. Nous resterons bien évidemment attentifs à ne léser ni les enfants ni les familles.
- Budget transport Mairie
Mme Amblard a évoqué avec M. Tassin la possibilité de bénéficier du budget en partie sous forme de tickets TCL, pour permettre de ne pas laisser perdre pour une troisième année les attributions de transport. (canicule en 2019 et confinement en 2020).
Mr Krief précise que cela risque de ne pas être possible cette année.
- Les parents élus soulignent que de nombreuses sorties sont ou risquent d'être annulées et demandent s'il serait possible de faire venir le théâtre dans l'école par exemple. L'équipe pédagogique y réfléchira, elle trouve la proposition intéressante dans le contexte actuel, même si les autres années, elle préfère que les enfants fréquentent des lieux culturels.

- **Fête de l'école**

La date du mardi 29 juin a été retenue pour pouvoir bénéficier, le cas échéant, de matériel municipal (tables, chaises...).

- **Préparation de la rentrée 2021/2022**

Les projections pour l'année prochaines (arrivée de 18 CP et départ de 31 CM2) laissent à penser qu'une fermeture de classe devrait être actée lors des réunions prévues par le DASEN début mars. Il n'y aurait plus que 148 élèves dans l'école.

Le périmètre scolaire a été modifié sur Caluire mais cela ne concerne pas l'école.
Les inscriptions des futurs CP commenceront dès la semaine prochaine.
Le processus d'inscription en 6^{ème} est aussi en cours.

TRAVAUX DANS et AUTOUR DE L'ECOLE, FONCTIONNEMENT

• Aux abords de l'école

- Quelles sont les réponses apportées suite au courrier des parents concernant la sécurité aux abords de l'école ?

Les parents élus et les parents du pédibus ont écrit un courrier à la Mairie pour démontrer de manière argumentée les dangers du cheminement autour de l'école.

Suite à ce courrier la police municipale a accompagné les enfants une journée, les parents déplorent que cela se soit fait un jour de neige avec peu de circulation.

Une réponse a été faite qui précise que ce sont les incivilités des usagers qui mettent les enfants en danger et elle appelle chacun au respect des règles.

La mairie envisage à moyen terme la mise en place de caméras permettant la verbalisation par le centre de surveillance urbain.

La mairie propose aux parents de solliciter la métropole pour demander des aménagements de la voirie.

Mr. Krief demandera si les courriers transmis à la mairie ont été transférés à la Métropole et les transmettra si ce n'a pas été fait. Il engage les parents à faire de même.

Il conseille de se renseigner sur le site toodego et leur faire un courrier. C'est un service de la métropole concernant les demandes d'urbanisme.

Prenant l'exemple d'un panneau de signalisation / radar pédagogique affichant la vitesse des voitures, les parents demandent à la mairie si ce type d'équipement est dans le périmètre d'action de la ville ou dans celui de la Métropole. Mr. Krief se propose de se renseigner concernant la capacité du service urbanisme à porter ce type d'aménagement. Il existe déjà des radars de ce type sur la commune.

- Aménagement d'un espace d'attente protégé devant le portail.

Suite au compte-rendu du dernier conseil d'école, les propriétaires riverains nous font savoir qu'ils ont planté un cyprès à l'angle nord-ouest de notre terrain qui devrait faire de l'ombre aux parents l'été dans quelques années.

• Dans l'école

- Végétalisation de la cour du bas.

Sur le conseil de M. Krief, une nouvelle demande de GRC a été réalisée pour la plantation d'arbres en cour du bas, il conseille aux parents d'appuyer cette demande.

Une demande similaire a été réalisée par la maternelle.

Mme De Dianous rappelle que depuis quelques années, le terrain herbeux a été vendu, les arbres qui faisaient de l'ombre ont été coupés et un mur a été construit.

Penser à argumenter le fait que Caluire Junior est là l'été.

Mr Krief communiquera aux parents élus les contacts des services techniques et parc et jardins pour effectuer cette demande. Les contacts Métropole restent à identifier. S'appuyer sur le plan Canopée lancé par la Métropole.

- Réparation de la fuite vers l'ascenseur qui continue en cas de fortes pluies et remplacement des sols moisiss.

La fuite n'est pas complètement réparée car il y a toujours de l'eau à l'intérieur en cas de forte pluie.

Mme Amblard se questionne sur la salubrité et la dangerosité de ces sols moisiss.

- Condamnation de la rampe d'escalier par de la rubalise.

Les travaux viennent d'être réalisés. Les rampes sont de nouveau accessibles.

TEMPS PERISCOLAIRES

• **Mise en place du nouveau protocole par Mr Nicot, coordonnateur du périscolaire**

Concernant le protocole sanitaire : Depuis le dernier conseil d'école, le protocole sanitaire de l'éducation nationale a évolué à plusieurs reprises et cela a entraîné quelques changements :

- Interdiction de la pratique sportive en intérieur : nous avons dû annuler les interventions « karaté » qui se déroulaient les mardis sur la période 3. Les autres activités extérieures ou non sportives ont été maintenues.
- Suivi des cas contacts : mise en place d'un placement par table avec prise de photos dans le restaurant scolaire pour identifier les cas contacts au besoin.
Depuis la rentrée de février nous avons accentué cette disposition avec un placement fixe pour chaque enfant, établis en concertation avec les enfants dans la mesure du possible. Le système de photos a montré ses limites et nous préférons pouvoir assurer un suivi précis des cas contacts.
- Séparation de 2m lors de prise alimentaire :
 - Réorganisation du restaurant scolaire en 3 zones séparées (au lieu de 4 jusqu'alors) nous faisant perdre une quinzaine de places assises. Nous avons donc dû organiser un 3ème service pour une des zones (Mme Amblard CP/CE1, Mme Dumas CM1, Mme Laronze CM1/2).
Cela n'a pas d'impact sur la durée de la pause méridienne, nous sommes encore en cours d'ajustement mais cela fonctionne bien depuis lundi.
 - Lors du goûter, les classes étaient déjà réparties dans l'espace, nous renforçons notre vigilance et faisons beaucoup appel au sens des responsabilités des enfants pour respecter la séparation et ne pas se tenir à proximité d'un camarade (pas de placement imposé lors du goûter).

Pas ou peu de changements pour les autres temps périscolaires.

Nous maintenons évidemment les mesures déjà en place lors du premier Conseil d'école (lavage des mains, séparation des jeux de cours entre les différents groupes, séparation des classes sur les mêmes groupes que le temps scolaire...)

Activités sur la pause méridienne :

Pour la période de janvier-février, nous avons eu l'intervention de 3 associations sur la pause méridienne : Caluire Rugby League le lundi pour les CM1/CM2, FCL Karaté le mardi pour tous les niveaux, Théâtre avec le Gai Savoir le jeudi pour tous les niveaux.

En plus de ces interventions extérieures, une animatrice (Fatiha) a proposé des ateliers activités manuelles les mardis et jeudis.

Pour cette période (février-avril), nous accueillons le Caluire Foot Féminin tous les mardis pour tous les niveaux mais réservé aux filles. Le jeudi une intervenante musique de l'AMC2 intervient pour les CP-CE1 (et maternelle) et le vendredi c'est un animateur de la JAAC qui viendra proposer des jeux et sports collectifs aux CP-CE1. Initialement la JAAC organise des séances de gymnastique mais le protocole interdisant le sport en intérieur, ils ont adapté leur proposition.

Enfin Fatiha continue ses ateliers activités manuelles, les lundis pour les CP-CE1 et les jeudis pour les CE2-CM1.

Pour rappel, l'inscription à ces activités se fait sur la base du volontariat, directement par les enfants auprès des animateurs en charge ou du coordonnateur. Le planning des activités sera affiché à l'extérieur et les parents concernés recevront la liste des activités de leur(s) enfant(s).

L'équipe périscolaire a été dotée par la mairie de Talkiewalkies qui participent à la sécurité des enfants et aussi à réduire le temps d'attente à la sortie de la garderie. Cela permet notamment de limiter le regroupement de parents à la porte qui attendent les enfants.

La directrice, Mme S. Amblard

DESTINATAIRES

M. le Maire de Caluire et Cuire

Mme la Maire-Adjointe aux Affaires Scolaires

M le Conseiller Municipal

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

M. le Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. et Mmes les Représentants titulaires et suppléants des parents d'élèves

Mme la Psychologue Scolaire

M. et Mmes les Enseignants